



Communauté évaluation

Synthèse des interventions

26 janvier 2023

Élaboration de l'évaluation finale

Olivier Putot,
Directeur
PNR Vercors

Utilisation d'EVA pour l'évaluation finale

Jonathan Allain,
Chargé de mission SIG - Évaluation
PNR du Perche

Élaboration concertée des questions évaluatives

Lola Copin,
Chargée de mission évaluation, suivi et observation
PNR Doubs-Horloger

52 participants

Introduction

Actualités :

Il y a du changement sur la **mission évaluation à la Fédération** en 2023. **Fabien Hugault, Anaïs Tessore et Léa Roumazeilles** reprennent la mission évaluation de la Fédération qui était jusqu'alors portée par Sophie Émont. Nous remercions d'ailleurs Sophie pour son travail sur cette mission ces dernières années et pour son aide dans la passation des missions.

Vous pouvez donc maintenant contacter Anaïs et Fabien pour toutes vos questions relatives à l'évaluation des parcs, Léa s'occupera de l'organisation des webinaires et formations en lien avec l'OFB. Nous organiserons à trois, les prochaines réunions de la communauté évaluation.

Emmanuelle Guilmault, directrice référente évaluation à la FPNRF :

Emmanuelle a rappelé le travail en court de simplification des révisions de charte : les temps de révisions sont intéressants et riches d'échanges et d'enseignement mais il faudrait pouvoir y consacrer moins de temps et de moyens.

1. Élaboration de l'évaluation finale

Olivier Putot, directeur, PNR Vercors

Points clés :

* **En période de révision de charte**, l'évaluation de la charte précédente est nécessaire, elle permet un travail d'introspection de la charte et de sa mise en œuvre sur les dernières années. C'est un des moments les plus intéressants de la procédure de révision selon Olivier Putot.

* **La réalisation de l'évaluation finale a été externalisée** dans le cadre de prestations d'externalisation de la réalisation du diagnostic, de l'évaluation de la charte, de l'évaluation environnementale et d'appui dans la démarche de concertation.

* **Le bureau d'étude qui a réalisé l'évaluation de la charte a fait travailler des experts** (en sociologie, en évaluation, etc), ce qui a été très apprécié par le parc. Ils ont aussi réalisé des entretiens approfondis avec 15 personnalités du territoire (des personnes qui connaissent bien le territoire).

* **Les grandes lignes du document**, le rapport d'évaluation est constitué de 150 pages, il est constitué des parties suivantes :

- * **Un bilan synthétique des réalisations** : un traitement des principales données techniques et financières dont dispose le Parc concernant les actions mises en œuvre.
- * **Une synthèse de l'ensemble des points de vue** des élus, acteurs et habitants du territoire (recueillies dans le cadre d'ateliers thématiques et géographiques)
- * **Des synthèses des actions réalisées** sur les axes transversaux et thématiques de de la charte, suivies des regards évaluateurs sur l'action du Parc portés par

le Bureau d'étude, son travail d'analyse évaluateur des actions (des + verts pour le positif, des – rouges pour le négatif et des points d'interrogations).

- * **Une conclusion évaluative** réalisée en réponse à des questions évaluatives spécifiques élaborées par les élus lors du cadrage de l'évaluation, questions portant principalement autour de la question de la cohérence politique au service de l'outil Parc.

- * **Les moyens du Parc** : le BE a représenté par une infographie l'évolution des moyens du Parc dans le temps, des financements des communes, de la région, etc, afin de remettre en perspective l'action du Parc par rapport aux problématiques financières.

- * **Le BE a organisé des ateliers thématiques** (énergie, biodiversité, etc) et géographiques, au cours desquels différentes techniques d'animation ont été utilisées pour recueillir des éléments qualitatifs de l'action du parc sur certains sujets. Ces ateliers ont rassemblé uniquement des partenaires de travail socio-pro et des élus. Les élus ont pu aussi exprimer leur coup de gueule et leur coup de cœur par rapport au Parc.

- * **Les entretiens des 15 personnalités du Parc**, ils sont restés par écrit, ce qui permet à Olivier Putot de revenir dessus, de mûrir ces propos, des choses qui ont été dites qui ne l'auraient pas été en direct.

Conclusion :

- * **Le travail évaluateur** du Bureau d'étude a été particulièrement apprécié par le parc, ce regard objectif porté sur ses actions.

- * **Amélioration du dispositif de suivi-évaluation** : En 2008, le dispositif défaillant de suivi-évaluation du Parc avait été pointé du doigt, les indicateurs n'avaient pas été suivis, il n'y avait pas de questions évaluatives. Le parc a donc mené un travail plus approfondi pour la nouvelle charte, il a défini 10 questions évaluatives.

- * **Coût de l'étude** : La réalisation de ce travail par le BE a coûté 30 000 euros hors taxe pour une cinquantaine de jour du travail du BE. Ce travail a vraiment été utile pour rédiger la nouvelle charte.

- * **Les co-signataires de la charte** n'ont pas été sollicités sur ce bilan, pas de remarques du CNPN sur ce sujet lors de l'Avis. Pas d'analyse des indicateurs réalisés lors de cette évaluation. Pas d'utilisation d'EVA.

2. Utilisation d'EVA pour l'évaluation finale

Jonathan Allain, chargé de mission SIG et évaluation, PNR du Perche

Points clés :

- * **La révision** a été menée en partie par une prestation externe du bureau d'étude Inddigo et le parc a contribué au rapport d'évaluation grâce à EVA

- * **Le rapport d'évaluation** permet de faire une analyse sur les dix grandes thématiques du parc. Il reprend les actions réalisées par le parc, les évolutions du territoire, les points forts et difficultés, ainsi que les propositions pour la future charte et les résultats de la concertation.

- * **Différentes données** ont pu être utilisées pour réaliser cette évaluation : données administrative et financière, enquêtes des habitants, entretiens externes d'un panel de personnes représentatives du territoire, ateliers participatifs, entretien interne et les données issues d'EVA

- * **Utilisation d'EVA** : Le module fiche est principalement utilisé pour capitaliser les données des projets et faciliter l'organisation. Les champs textes sont largement utilisés pour décrire l'action et pour les bilans. Les indicateurs sont définis dans chaque fiche sur le temps de l'action. Les fiches sont rattachées à quelques mots clés pour les analyses et à la charte.

- * **Animation EVA** : EVA est mis à jour par les agents et administré et animé par le référent EVA. L'animation est importante pour que le logiciel puisse être exploité au travers des bilans et rapports d'activité par exemple. L'export Excel des fiches EVA a dû être retravaillé pour faire le tri, unifier l'écriture des bilans mais la compilation d'information grâce à EVA a fait gagner du temps.

- * **Apport d'EVA dans le rapport d'évaluation** : EVA apporte de la matière concrète sur les actions du parc avec leur rattachement à la charte. Il permet de recenser les réalisations du syndicat mixte et des signataires et partenaires de la charte ainsi que de suivre certains indicateurs et chiffres clés. EVA procure une base factuelle au Bureau d'études et leur fait ainsi gagner du temps dans l'évaluation, ce qui a aussi permis de diminuer les coûts du BE.

Conclusion :

EVA est un logiciel conçu pour le **suivi et la capitalisation** des données en continu mais il ne peut pas faire l'évaluation et les analyses. EVA est important pour une évaluation focale, c'est-à-dire un suivi des actions pour faire des bilans sur le temps court. Il va aussi servir pour l'évaluation finale mais seulement pour apporter des informations factuelles sur les projets menés, il faut ensuite ouvrir les discussions sur cette base pour donner un sens à l'évaluation.

3. Élaboration concertée des questions évaluatives

Lola Copin, chargée de mission évaluation, suivi et observation, PNR Doubs-Horloger

Points clés :

* **Contexte** : le PNR du Doubs-Horloger est un parc récent, labellisé en 2021. Lola est arrivée en janvier 2022 pour travailler sur l'évaluation à 100 %. Le dispositif d'évaluation dans la charte n'était pas très précis : beaucoup d'indicateurs et pas de questions évaluatives. Après discussion au bureau, en commissions thématiques et commission évaluation, il y a d'abord eu une première étape de priorisation des indicateurs puis la décision d'organiser des ateliers pour l'élaboration des questions évaluatives.

* **Objectifs des ateliers** : l'objectif premier était de stabiliser le référentiel d'évaluation, vis-à-vis des participants il y avait également les objectifs de les sensibiliser à l'évaluation, qu'ils s'approprient ou se réapproprient les enjeux de la charte et recueillir leurs avis.

* **Méthode** : 4 ateliers de 2h, 1 atelier par axes de la charte avec une table par orientation. Les participants étaient des élus, des partenaires, des techniciens... La date avait été décidée plusieurs mois en amont, il était important de respecter le timing des 2h.

* **Déroulé des ateliers** : une phase de plénière introduisait les concepts clés de l'évaluation et présentait l'atelier. Ensuite, pour chaque table un(e) chargé(e) de mission du parc contextualisait l'orientation, les actions déjà menées par le parc puis une réflexion collective du groupe identifiait les mots clés de la thématique qui étaient ensuite priorisés. Un temps individuel s'ensuivait pour que chacun élabore une question évaluative (QE), les QE étaient ensuite confrontées en groupe pour en sélectionner une seule. Une phase de restitution collective avec toutes les tables clôturait l'atelier, donnant à chacun l'occasion de s'exprimer sur les autres orientations.

* **Les ateliers en pratique** : ils ont rassemblé entre 19 et 29 participants et se sont tenus sur une semaine au mois de septembre 2022. Ils ont permis de déterminer une question évaluative pour chaque orientation.

* **Enquête auprès des participants** : une enquête post-atelier a recueilli des retours très positifs sur la clarté des objectifs, le format choisi, la méthode d'animation et la compréhension de l'évaluation. Les retours ont mentionné un format un peu compact et ont mis en valeur un besoin de communiquer plus sur la charte et l'évaluation en général.

* **Rétroplanning** : pour la suite, les questions évaluatives seront à reprioriser avec un focus sur les mesures phares, des critères de jugement (on aura réussi si ?) seront définis en commissions thématiques avant de valider le référentiel et la stratégie. Les prochaines étapes incluent également l'entrée dans EVA et la mise à jour du catalogue des indicateurs.

Conclusion :

Ces ateliers ont été riches en échanges et discussions et ont permis de faire avancer le référentiel évaluatif en impliquant élus, partenaires, techniciens... Il apparaît important de **continuer à parler d'évaluation** dans le parc pour garder la dynamique et continuer d'acculturer les acteurs du territoire et l'équipe du parc à l'évaluation.

Conclusion

Cette communauté évaluation était axée sur **l'évaluation finale** car beaucoup de parcs sont actuellement concernée par la procédure et se sentent perdus.

Les précédentes chartes n'avaient pas forcément défini de **dispositif d'évaluation**, certaines avaient défini des dispositifs avec beaucoup trop d'indicateurs impossibles à suivre au fil de l'eau. Il est donc normal de ne pas avoir toutes les données au moment de l'évaluation finale. Il y a une certaine tolérance du CNPN et MTE sur ce sujet quand les parcs **expliquent et justifient** pourquoi ils n'ont pas pu procéder au suivi.

Les témoignages de cette communauté évaluation ont montré que l'évaluation finale, bien qu'elle repose sur une charge de travail assez importante est un moment **enrichissant dans la vie du parc et utile pour la suite**.

Le témoignage du Doubs-Horloger nous a aussi montré qu'il est possible de **mobiliser et sensibiliser à l'évaluation** bien en amont pour intégrer les acteurs du territoire dans la démarche.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
27 rue des Petits Hôtels 75010 Paris
Tél. 01 44 90 86 20

info@parcs-naturels-regionaux.fr

